

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 148 000 emplois sont directement liés au tourisme

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une destination touristique de première importance, disposant d'une grande diversité de sites et d'équipements. Ceci lui permet de répondre tout au long de l'année aux besoins du tourisme de loisir comme du tourisme d'affaires. En moyenne annuelle, 148 000 emplois sont directement liés à la fréquentation touristique en 2007. Plus de la moitié de ces emplois se concentrent dans les activités liées à l'hébergement, aux cafés et aux restaurants.

L'emploi touristique varie fortement tout au long de l'année. Il est le plus faible en janvier malgré le tourisme d'hiver et le tourisme d'affaires. En outre, la saison d'été se prolonge jusqu'en octobre, les emplois touristiques y étant plus nombreux qu'en mai.

Les six départements de la région présentent une grande variété de profils vis-à-vis de l'activité touristique. Avec 48 800 emplois, le département des Alpes-Maritimes est le premier employeur touristique régional. Dans le Var, la saisonnalité de l'emploi touristique est la plus marquée. Enfin, c'est dans les Hautes-Alpes que le poids du tourisme dans l'emploi est le plus élevé (15,6 % contre 7,5 % en moyenne régionale).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 148 000 emplois en moyenne annuelle sont directement liés à la fréquentation touristique, soit 7,5 % de l'emploi total en 2007. Parmi ces emplois, 120 000 sont salariés, soit 6,9 % de l'emploi salarié de Paca. C'est davantage que les deux régions limitrophes (6 % pour Languedoc-Roussillon et 4,6 % pour Rhône-Alpes). Un emploi non salarié sur huit (12,6 % de l'emploi non salarié régional soit 28 000 emplois) est directement lié à la fréquentation touristique. Les très petites entreprises sont surreprésentées dans l'économie touristique.

Près de la moitié des emplois touristiques (47 %) se concentrent dans l'activité "hôtels et restaurants". Ce secteur d'activité est d'ailleurs fortement surreprésenté en Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,5 fois plus qu'à l'échelle nationale). Si on y ajoute les autres hébergements touristiques (comme les campings), ainsi que les cafés et les tabacs, on atteint 57 % des emplois touristiques (soit 85 000). Enfin, 18 % des emplois se situent dans les principales activités commerciales (commerces de détail non alimentaires, autres commerces de proximité et agences bancaires, hypermarchés ou supermarchés). Ces dernières sont toutefois généralement peu dépendantes de la fréquentation touristique, avec seulement un quart de leurs emplois rattachés au tourisme.

tourisme

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Comité Régional de Tourisme
Provence-Alpes-Côte d'Azur
TOURISME
www.chiffres-tourisme-paca.fr

Forte saisonnalité de l'emploi touristique

L'emploi touristique salarié varie fortement tout au long de l'année : il est le plus faible en janvier malgré le tourisme d'hiver et le tourisme d'affaires. Ainsi, il passe de 88 500 en janvier à 163 000 au cœur de l'été pour redescendre à 95 000 en décembre. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la saison d'été se prolonge jusqu'en octobre ; les emplois touristiques y sont d'ailleurs plus nombreux qu'en mai.

La saisonnalité est plus ou moins marquée selon les activités. Dans la restauration, les emplois salariés touristiques s'élèvent à 42 700 en juillet-août (+ 82 % par rapport à janvier). Quant aux hôtels, ils emploient 33 400 salariés au cœur de l'été, en juillet-août (+ 54 % par rapport à janvier). Cette saisonnalité modérée s'explique par le maintien d'un tourisme d'affaires tout au long de l'année, essentiellement situé dans les grandes agglomérations de la région. Dans les autres hébergements touristiques comme les campings la saisonnalité est très marquée : ils emploient 14 100 salariés en juillet-août (+ 123 % par rapport à janvier). Enfin, c'est dans les parcs d'attraction et les casinos que les emplois touristiques enregistrent le moins de fluctuations saisonnières.

48 800 emplois touristiques dans les Alpes-Maritimes en 2007

Emplois touristiques salariés et non salariés par département en 2007, en Paca

	Départements						Région Paca
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	
Emplois touristiques salariés	4 000	7 000	40 800	33 000	25 300	9 500	119 600
Emplois touristiques non salariés	1 400	2 100	8 000	7 400	6 600	2 600	28 100
Total des emplois touristiques	5 400	9 100	48 800	40 400	31 900	12 100	147 700
Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié (en %)	8,6	14,3	10,4	4,4	8,2	5,0	6,9
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total (en %)	9,6	15,6	10,9	4,9	9,0	5,5	7,5
Part du département dans l'emploi touristique régional (en %)	3,7	6,2	33,1	27,4	21,6	8,2	100

Lecture : 9,6 % des emplois du département des Alpes-de-Haute-Provence sont liés directement au tourisme ; 3,7 % des emplois touristiques de la région sont localisés dans ce département.

Source : Insee, DADS 2007 et Recensement de la population de 2007

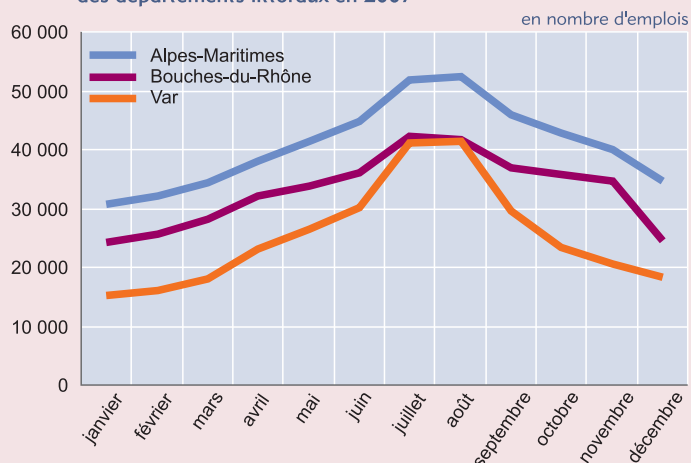
Les Alpes-Maritimes, premier employeur touristique

Avec 48 800 emplois directement liés au tourisme en 2007, les Alpes-Maritimes s'inscrivent au premier rang régional. Le département combine en effet une façade maritime attractive avec des sites de montagne. Il accueille également plusieurs pôles urbains importants favorables au tourisme d'affaires. Le bassin niçois est le premier employeur touristique du département. Quatre autres bassins particulièrement touristiques (Littoral est, Cannes, Antibes et Mandelieu) concentrent à eux seuls la moitié des emplois salariés liés au tourisme dans les Alpes-Maritimes. Le poids des emplois touristiques dans l'ensemble de l'économie départementale (10,9 %), certes

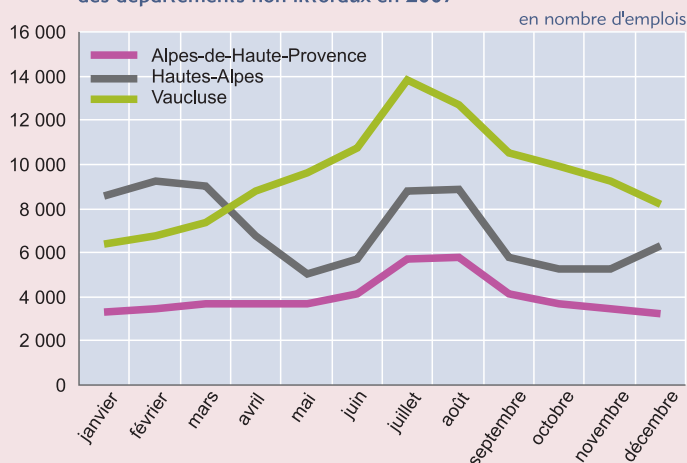
inférieur à celui observé dans les Hautes-Alpes, est le double de celui des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse. Ainsi, les Alpes-Maritimes concentrent 45 % des emplois de l'hôtellerie régionale et plus de la moitié des emplois de la région pour un large éventail d'activités très fortement touristiques. Il s'agit principalement des offices de tourisme, des parcs d'attraction (parc nautique de Marineland) et des casinos (Nice, Cannes, Cagnes-sur-Mer, Antibes-Juan-les-Pins). Au mois d'août, quand la fréquentation touristique est la plus intense, l'emploi salarié touristique est 1,7 fois supérieur au creux d'activité observé en janvier. Cette saisonnalité relativement modérée et proche de la moyenne régionale s'explique par un socle d'activités liées au tourisme d'affaires. En effet, les infrastructures de la métropole niçoise, les centres des congrès de Nice et de

Saisonnalité marquée de l'emploi touristique dans le Var et dans le Vaucluse

Saisonnalité de l'emploi touristique salarié des départements littoraux en 2007



Saisonnalité de l'emploi touristique salarié des départements non littoraux en 2007



Lecture : dans le Var, les activités touristiques emploient 40 000 salariés directement liés au tourisme en juillet-août, contre moins de 20 000 de décembre à mars.

Source : Insee, DADS 2007

Cannes ainsi que les activités industrielles et tertiaires liées aux technologies de pointe, fortement orientées vers l'international, favorisent le tourisme d'affaires.

Saisonnalité des emplois touristiques très marquée dans le Var

Le Var est le département dans lequel la saisonnalité de l'emploi touristique est la plus marquée. L'emploi salarié lié au tourisme y est ainsi 2,7 fois plus élevé au mois d'août qu'au mois de janvier. Malgré cette saisonnalité plus marquée qu'ailleurs, le poids du tourisme dans l'économie varoise (9 % soit 31 900 emplois) est légèrement inférieur à celui des Alpes-Maritimes. À lui seul, le bassin fortement touristique du Golfe de Saint-Tropez concentre le quart des emplois salariés touristiques du département. Les commerces de proximité, dont une partie de l'activité est liée au tourisme (commerce de détail alimentaire ou non, cafés et tabacs, superettes, boulangeries) y sont surreprésentés, de même que les hypermarchés et supermarchés. Pour ces commerces, le Var concentre ainsi 27 % des emplois touristiques de la région, soit autant que les Alpes-Maritimes et à peine moins que les Bouches-du-Rhône (31 %). La structure de l'hébergement touristique, davantage orientée vers les hébergements non hôteliers qu'en moyenne régionale, explique la prépondérance des commerces. Le Var concentre en effet 35 % des emplois

Un enjeu pour les acteurs publics

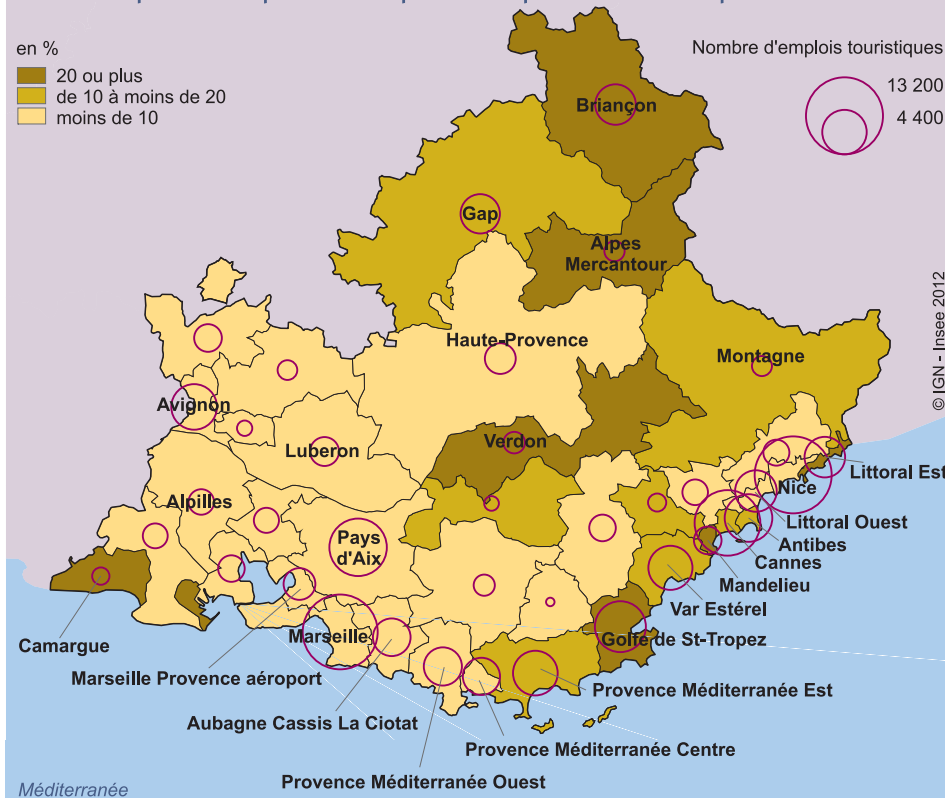
Le tourisme représente un enjeu important pour les acteurs publics et privés.

Ainsi le Plan d'Action Stratégique de l'État en Paca pour la période 2010-2013 (PASE) comporte un objectif spécifique relatif au tourisme. Il s'agit "d'encourager le développement et la diversification dans le secteur du tourisme, afin d'allonger la saison touristique et lutter contre la concurrence étrangère, en particulier sur le littoral et dans le massif alpin".

Cette étude, réalisée avec le concours du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, alimentera également la révision engagée en juin 2011 du Schéma Régional de Développement Touristique 2012-2016.

Poids du tourisme dans l'emploi plus élevé à l'est de la région

Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié par bassin touristique en 2007



Lecture : dans le bassin touristique du Verdon, la part des emplois salariés liés directement au tourisme est supérieure à 20 %.
Source : Insee

des autres hébergements touristiques (campings, gîtes et villages de vacances notamment), plaçant le département au premier rang régional.

Un poids du tourisme élevé dans les départements alpins

Si la part des Hautes-Alpes dans l'emploi touristique régional est faible (6,2 %), ce département s'inscrit au premier rang régional pour le poids du tourisme dans l'emploi départemental (15,6 %), avec 9 100 emplois liés au tourisme en 2007. C'est dans le bassin touristique de Briançon que la part du tourisme est la plus forte, avoisinant les 30 %, alors qu'elle n'est que de 10 % dans le bassin de Gap. Fortement touristique, dépourvu de métropole de taille importante, les Hautes-Alpes présentent une double saisonnalité, à la fois hivernale et estivale, avec des pics d'emploi de niveaux proches en janvier-février-mars et en juillet-août. À ces périodes, l'emploi est 1,7 fois supérieur à celui des creux de mai, octobre et novembre. Cette amplitude est proche de la moyenne régionale. Les Hautes-Alpes présentent de nombreuses spécificités touristiques liées au patrimoine naturel (parcs des Écrins et du Queyras) et riche

de nombreux domaines skiables. Fait unique dans la région, les emplois des autres hébergements touristiques sont plus nombreux que ceux de l'hôtellerie, traduisant la présence de plusieurs centres de vacances d'importance et d'hébergements alternatifs à l'hôtellerie dans les stations de montagne (résidences et meublés touristiques). Enfin, les emplois dans les activités de remontées mécaniques se situent à un niveau proche de celui de la restauration.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, 5 400 emplois sont liés au tourisme en 2007. La structure de l'emploi touristique y est proche de celle des Hautes-Alpes, reflétant la proximité géographique de ces deux départements. La part des emplois touristiques dans l'emploi départemental (9,6 %), particulièrement élevée dans les bassins touristiques des Alpes-Mercantour et du Verdon (30 % environ), souligne une orientation touristique marquée. Quoiqu'en nombre limité, les activités liées au thermalisme et à la thalassothérapie (eaux thermales de Digne-les-Bains et de Gréoux-les-Bains) constituent une spécificité : elles concentrent à elles seules 41 % des emplois liés au thermalisme et à la thalassothérapie de la région.

Bouches-du-Rhône : nombreux emplois mais moindre poids du tourisme

Les Bouches-du-Rhône totalisent 40 400 emplois liés au tourisme en 2007, au deuxième rang régional derrière les Alpes-Maritimes. Bien que concentrant 40 % des emplois de la région tous secteurs d'activité confondus, ce département ne représente que 27 % des emplois touristiques de Paca. Le poids du tourisme dans l'emploi départemental est le plus faible de la région (4,9 %). Le bassin marseillais est le premier employeur touristique des Bouches-du-Rhône. Seul celui de Camargue affiche une touristicité marquée, mais il ne concentre que 2 % des emplois touristiques du département. Par ailleurs, les activités liées à l'hébergement hôtelier et non hôtelier ne représentent que 20 % des emplois touristiques, contre plus de

Les saisonniers d'été représentent 21 % de l'emploi salarié lié au tourisme

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les saisonniers d'été représentent 21 % des emplois touristiques salariés de la région en 2007, soit l'équivalent de 25 600 postes annuels. La part des saisonniers d'été varie selon les départements, de 15 % dans les Hautes-Alpes à 31 % dans le Var.

La restauration est l'activité qui emploie le plus de saisonniers d'été (6 500). Les activités liées à l'hébergement emploient quant à elles 6 200 saisonniers d'été.

Les salariés saisonniers sont plus jeunes que l'ensemble des salariés : 47 % d'entre eux ont moins de 26 ans. Ils occupent plus souvent des emplois de niveau employé (66 % des saisonniers contre 54 % pour l'ensemble des salariés). Ils sont également davantage à temps partiel (45 % contre 38 %).

Le salaire horaire net des saisonniers d'été est en moyenne de 8,7 euros en 2007, soit 13 % de moins que celui des non saisonniers. Dans la restauration et les cafés tabac, il est équivalent.

30 % dans les Alpes-Maritimes. La présence de plusieurs pôles d'activité induit un tourisme d'affaires important. Ainsi, les activités touristiques sont quasiment étales tout au long de l'année et la saisonnalité est d'amplitude modérée.

12 100 emplois touristiques dans le Vaucluse

Dans le Vaucluse, la part des emplois touristiques est modérée : 5,5 %, soit 12 100 emplois en 2007. Le bassin d'Avignon concentre à lui seul près de la

moitié des emplois touristiques du département. Les variations saisonnières de l'emploi touristique sont sensiblement plus élevées qu'en moyenne régionale, tout en n'atteignant pas l'amplitude observée dans le Var. Ces variations s'expliquent par une saisonnalité plus marquée qu'ailleurs des emplois liés aux modes d'hébergement non hôtelier.

Christophe Barret
Jean-Philippe de Plazaola
André Melquiond

Estimation du poids économique du tourisme

La méthode utilisée dans le cadre des comptes satellites du tourisme pour évaluer le poids du tourisme dans l'économie consiste à rapporter la consommation touristique intérieure au Produit Intérieur Brut (PIB). La consommation touristique intérieure correspond à l'ensemble des dépenses des touristes en produits et en services réalisées au cours de leurs séjours sur le territoire.

L'enquête sur les clientèles touristiques de Paca 2010-2011 du Comité Régional du Tourisme Paca et des partenaires départementaux permet d'estimer ce poids économique au niveau régional. Ainsi en Paca, la consommation touristique s'élève à 14 milliards d'euros en 2010, soit 11 % du PIB. À titre de comparaison, au niveau national, la consommation touristique intérieure était de 117,6 milliards d'euros en 2007, soit 6,2 % du PIB (source : Le poids économique et social du tourisme, Conseil national du tourisme, février 2011).

Les recommandations internationales (OMT, Eurostat et OCDE) proposent désormais d'évaluer le poids économique comme le ratio entre la valeur ajoutée du tourisme et le PIB plutôt que d'évaluer selon la pratique actuelle française (ratio entre consommation touristique intérieure et PIB). Cette étude propose une première tentative d'évaluation de ce nouveau ratio.

L'estimation de la valeur ajoutée du tourisme est un exercice délicat. En effet la localisation des richesses produites par les établissements d'une part, la mesure de l'excédent d'activité économique lié à la fréquentation touristique d'autre part, sont deux concepts difficiles à appréhender. La méthode proposée se décompose en 3 étapes principales. La première consiste à décomposer la valeur ajoutée d'une entreprise au niveau de ses établissements au prorata de la masse salariale. La seconde consiste à appliquer à la valeur ajoutée de chaque établissement le ratio d'emplois touristiques sur les emplois totaux correspondant à son type d'activité et à sa localisation plus ou moins touristique (voir méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme sur insee.fr). La troisième étape consiste à effectuer un calage des valeurs ajoutées sectorielles (NES36) estimées à l'étape 2 sur la décomposition sectorielle des valeurs ajoutées régionales. Cette dernière étape permet d'assurer la cohérence des estimations avec les informations issues des comptes régionaux de l'Insee. Ces estimations économiques sont cohérentes avec les estimations faites sur l'emploi touristique. Par conséquent, il s'agit bien des richesses directement liées à la fréquentation touristique. Cette méthode ne mesure donc pas les effets indirects et induits du tourisme.

Avec cette nouvelle méthode, la valeur ajoutée liée aux effets directs du tourisme en Paca est ainsi estimée à 5,4 milliards d'euros en 2007, soit un poids économique de 4,4 %. À titre de comparaison, le secteur de l'agriculture représente 1,6 % du PIB, celui de l'énergie 2 %, celui des activités financières 3 % et l'ensemble de l'industrie 8,6 % (dont IAA 1,2 %). Le secteur des services aux particuliers concentre 59 % de la valeur ajoutée touristique. En seconde position, le commerce en représente 17 %.

POUR EN SAVOIR PLUS

Plus de 7 000 saisonniers d'hiver de la montagne en Provence-Alpes-Côte d'Azur
[SUD INSEE l'essentiel N° 107, juin 2007](#)

Caractérisation du travail saisonnier lié à la fréquentation touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2003
[Rapport d'étude N° 8, septembre 2006](#)

105 000 emplois salariés liés à la fréquentation touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur
[SUD INSEE l'essentiel N° 90, mars 2006](#)

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - CRT 2012
Dépôt légal : février 2012
N° ISSN : 2114-8260
Réf : ANA121732